Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260528-2026_56-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-56

L'an deux mil vingt six, le 28 mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Yann BRIAND, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUER, Gwenaël PRIGENT.

Etaient absents :	Pascaline LEY	Pouvoir à	Michel SCORNET
	Françoise CABIOCH LE GALL	Pouvoir à	Françoise LOVAERT LE MITOUARD
	Marius TILLY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Martine LE GUELLAFF		

Secrétaire de séance : Marie COLLEC DECIMO

Objet : Investissments Ecole – Validation du projet Préau Ecole

Monsieur Nicolas TANGUY informe l'assemblée que la précédente Commission Bâtiments avait étudié la possibilité de construction d'un préau dans la cour de l'école primaire et avait demandé une étude de faisabilité au Cabinet d'architecte Alain Le Scour.

Le Cabinet Alain LE SCOUR a transmis une esquisse du projet et une proposition de mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 12.040,00 € représentant 10 % du montant estimé des travaux, à savoir 120.400,00 € HT.

Les commissions bâtiments communaux Ecole ont émis un avis favorable le 26 mai 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 2 abstentions,

***APPROUVE** le projet de construction d'un préau dans la cour de l'école primaire,*

***CONFIE** la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'Architecte Alain Le Scour,*

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260528-2026_56-DE

AUTORISE *le maire à signer le devis présenté pat le Cabinet Alain LE SCOUR, d'un montant de 12.040,00 € HT.*

AUTORISE *le Maire à lancer la procédure d' appel d'offres dans le cadre de ce projet,*

AUTORISE *le maire à solliciter des subventions dans le cadre de ce projet d'investissement auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de Morlaix Communauté.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La Secrétaire

Marie COLLEC DECIMO

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241